

30 janvier 1982

Truchet (F.)

cher Ami,

comme je vous l'ai dit,
ma situation financière ne me permet plus
de voyager "pour le plaisir" et j'ai donc
du renoncer à me rendre à l'exposition féline
de Lausanne.

je vous prie donc de bien vouloir
m'acheter — en "recommandé" comme
toujours — un exemplaire de "Souvenirs
et Réflexions" et en possible un exemplaire
(même dédicacé...) de la 3^e P...

Ces livres ne sont pas pour moi, et
le prix actuel "officiel" de ce dernier
est de la démoiselle — comparé par
exemple au prix du 1^{er} ou à ceux des
livres de René... Si cela vous est
impossible de me le fournir à un prix plus
raisonnable, je vous rassure que c'est épuisé, vous
m'enverrez un 2^e exemplaire de Souvenirs et

Réflexions → je vous réglerai dès réception à moins que pour ~~mon~~ "souvenir et Réflexions" je n'envoie l'argent, avec votre accord, directement à l'auteur ? (Pour sur la base de 50 FF par exemplaire la 3^e P. --, je ne peux vous proposer que 50 FF également, si vous de voir si c'est possible ou non ?).

Comme je vous l'ai dit, Hme Portaz (ne lui écrivez pas sous son nom d'auteur, mais bien sous son nom français) m'a occasionné les plus soucis. Pour une amie des félins, c'est vraiment réussi ! En raison du scandale qu'elle a provoqué dans l'immeuble et tout le voisinage, je ne peux plus utiliser l'affectionné comme centre d'accueil pour chats, plus personne n'en accepte les clés pour les rentabiliser. Et ici, 3 dans une seule pièce, je suis obligée de les enfermer dans des cages en mon absence car ils se battaient à mort. Heureusement encore que cette "tuile" ne m'est pas tombée dessus au printemps, quand il y en

2 ou jusqu'à ~~16~~³ Mais si les mauvaises nouvelles se confirment, c'est 3 Duxelles qu'il me faudra illet chercher, leur maîtresse risquant d'être hospitalisée de longs mois. (En fait elle en a 5 + 1 chien, mais à la famille qui recevra le chien et 2 des chats.)

De toute façon, si tout moi le chômage est confirmé (pour l'instant, je travaille encore à mi-temps, mais l'insécurité du travail peut exiger mon licenciement sans tenir compte de ma compétence dans ma qualification, au bénéfice d'un débord qui a plus d'ancienneté et est soutenu par toute la clique politico), je ne pourrai plus faire face aux frais.

Pour en revenir à Hme Portaz, je pense pouvoir vous indiquer bientôt sa nouvelle adresse proivatoire. Elle était à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, mais a dû être transférée lundi dans un centre médical de geriatrie qui en défend, en attendant son placement si elle ne sauve pas me fois encore ! (Elle se prétend "en prison", pourtant elle a une chambre individuelle,

-4-

véritable privilège pour une personne hospitalisée et pratiquement sans ressources.
Je n'aurai sûrement pas cette chance quand j'aurai mon âge!).

31 janvier

Suite à un coup de fil, voici l'adresse provisoire de Mme PONTAZ,
Centre Médical Henri-Paul-Merten
F. 69780 VUREY-GENAS.

Mais n'écrivez qu'en cas de nécessité et pas de correspondances risquant de créer des difficultés aux personnes qui s'en occupent ou à elle-même. (je pense que cette adresse peut être valable jusqu'à vers le 20 janvier car le séjour maximum dans cet établissement est d'un mois)

Bien cordialement,

